



Dossier du BHI n° FO/592/14
S1/1001/WP

**LETTRE CIRCULAIRE DE LA
COMMISSION DES FINANCES 2/2014
24 juillet 2014**

PROPOSITION DE PROGRAMME DE TRAVAIL ET DE BUDGET POUR 2015

Références :

- A. Règlement financier de l'OHI, article 8 - (b)
- B. Résolution 12/2002 de l'OHI, telle qu'amendée – *Cycle de planification*
- C. Résolution 1/2014 de l'OHI - *Principes directeurs pour les fonds de l'OHI*
- D. Décision 18 de la XVIII^{ème} CHI - *Approbation du programme de travail 2013-2017*
- E. Décision 21 de la XVIII^{ème} CHI – *Approbation du budget quinquennal de l'OHI pour 2013-2017*

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission des finances,

1. Le budget proposé pour 2015 est soumis aux membres de la Commission des finances pour commentaires, conformément aux prescriptions de la référence A, et au calendrier fixé par la référence B. Le budget proposé pour 2015 est présenté en annexe A. Le budget proposé inclut une prévision des revenus et des dépenses relatifs aux différents fonds de l'OHI, conformément à la référence C.

2. Le Comité de direction a établi le budget pour 2015 à partir du programme de travail proposé pour 2015, qui, à son tour, est guidé par le plan de travail et le budget quinquennaux de l'OHI approuvés par la XVIII^{ème} Conférence (cf. références D et E) et les ajustements progressifs qui sont apportés chaque année par les Etats membres lorsque le programme de travail et le budget annuels sont approuvés.

3. Le programme de travail de l'OHI proposé pour 2015 est organisé selon les trois programmes de l'OHI. Bien qu'il ne soit pas demandé aux membres de la Commission des finances d'examiner le programme de travail proposé pour 2015, celui-ci fait néanmoins partie intégrante du budget, et c'est la raison pour laquelle cette lettre s'y réfère. Le programme de travail proposé pour 2015 est disponible, en anglais uniquement, sur le site web de l'OHI à l'adresse suivante :

Accueil > A propos de l'OHI > OHI Programme de travail.

4. Pour chaque élément du programme de travail, les orientations stratégiques les plus pertinentes sont indiquées. Le programme de travail proposé contient également, lorsque cela est possible, des remarques identifiant les principaux résultats attendus en 2015, ainsi que tout risque significatif quant à leur réalisation. Néanmoins, ces informations sont incomplètes parce qu'un nombre important d'organes de l'OHI n'ont pas fourni les données nécessaires pour différents items du programme de travail.

5. L'attention est attirée sur les points suivants qui se rapportent au budget proposé pour 2015 :

Valeur de la part

- a. La valeur de la part des contributions des membres est demeurée au même niveau depuis 2005, à savoir à 3 984,48 €. Le budget proposé pour 2015 se fonde sur l'hypothèse que cette valeur restera constante conformément aux prévisions du budget quinquennal approuvé pour 2013-2017.
- b. Le budget proposé pour 2015 prend en compte un net accroissement des parts par rapport au nombre de parts prévu dans le budget quinquennal (707 au lieu de 694) mais une diminution des parts par rapport à 2014 (716 en 2014). Ceci s'explique par des changements dans les tonnages déclarés, par la suspension potentielle de deux Etats membres supplémentaires en raison de la situation politique dans ces pays et de leur incapacité probable à s'acquitter de leur contribution de membre pour les années actuelle et précédente, ainsi que par l'augmentation marginale du nombre d'Etats membres non prévu dans le budget quinquennal (un Etat membre supplémentaire). Les revenus attendus des contributions pour 2015 s'élèvent à 2 817 027 €. Ce montant est supérieur de 51 798 € au montant approuvé dans les prévisions de budget quinquennal, mais inférieur de 35 861 € aux revenus provenant des contributions du budget approuvé pour 2014.
- c. Toutes sources confondues, le revenu prévisionnel total de l'OHI pour 2015 est de 3 030 527 €. Ce montant est supérieur de 39 020 € au montant approuvé dans le budget prévisionnel quinquennal mais inférieur de 36 361 € au revenu prévisionnel pour 2014.

Déplacements

- d. Compte tenu de la baisse attendue du revenu annuel et de l'accroissement des coûts de déplacement, les frais de voyage à l'étranger ont été maintenus au niveau de 2014. Le Secrétariat de l'OHI a atteint ce résultat en prévoyant de ne pas participer à plusieurs réunions intergouvernementales et autres réunions internationales auxquelles le BHI a participé dans le passé. Dans certains cas, il est possible que les Etats membres où les réunions concernées se tiennent soient disponibles et acceptent de représenter l'OHI, bien que cette pratique n'ait pas toujours été couronnée de succès dans le passé. Si ce n'est pas possible, l'OHI ne sera pas représentée.

Couverture médicale du personnel et des retraités

- e. Les coûts afférents à la couverture médicale du personnel et des retraités sont une estimation faite à partir des chiffres utilisés en 2014. Comme indiqué dans le rapport du groupe de travail sur le Règlement du personnel devant être examiné à la 5^{ème} Conférence hydrographique internationale extraordinaire d'octobre, le Comité de direction est préoccupé par les coûts et avantages associés au régime d'assurance qui fournit un remboursement partiel des frais médicaux. Le Comité de direction recherche des alternatives et, en même temps, s'efforce d'obtenir des taux de prime moins élevés et des taux de remboursement plus élevés que ceux du régime actuel. Les chiffres montrent que depuis 2002, le BHI n'a été remboursé que de 55% de ses dépenses de primes d'assurance.

Créances douteuses

- f. Le budget prévoit que jusqu'à quatre Etats membres ne pourront pas payer leur contributions annuelles en 2015. Cette provision est en sus des prévisions de suspension indiquées au paragraphe 6 b.

Fonds de l'OHI

- g. Les dotations aux différents fonds ont été incluses dans le plan quinquennal approuvé sans qu'il ne soit toutefois fourni d'indication quant aux dépenses prévues à partir des fonds. Par la suite, la résolution 1/2014 de l'OHI – *Principes directeurs pour les fonds de l'OHI* a été adoptée. La résolution indique que *les dépenses (des fonds) sont normalement*

planifiées par le BHI en même temps que le budget quinquennal (« quinquennal » sera remplacé par « triennal » lorsque le Protocole visant à modifier la Convention relative à l'OHI entrera en vigueur) et examinées dans le cadre de chaque budget annuel. Du fait de l'adoption de la résolution 1/2014, le Comité de direction présente désormais les dépenses prévues à partir des fonds, dans le cadre du budget annuel.

- h. Fonds pour les projets spéciaux. Afin de se conformer aux directives en matière de dépenses du fonds pour les projets spéciaux à présent contenues dans la résolution de l'OHI 1/2014, un élément du budget précédemment affecté au soutien contractuel sera dorénavant affecté au fonds pour les projets spéciaux pour faire face aux dépenses du programme de travail de l'OHI associées au soutien des travaux des organes de l'OHI. L'élément de soutien contractuel demeurant dans le budget de fonctionnement sera maintenant utilisé pour soutenir les seuls items de travail dont le BHI a la responsabilité.
- i. Fonds de retraite interne (FRI). Le Comité de direction suit de près les prévisions actuarielles quant à la capacité du FRI à remplir ses obligations relatives au versement des pensions de retraite aux retraités et aux quelques membres du personnel en activité encore éligibles au titre de ce régime. Les taux d'intérêt stables, bien que faibles, et les taux d'inflation relativement bas impliquent qu'il n'y a pas d'augmentation significative du passif prévisible du fonds. En conséquence, il n'est pas proposé de dotation au FRI pour 2015.
- j. Fonds de rénovation et d'amélioration, fonds pour les déménagements, fonds pour les conférences. La situation du fonds de rénovation et d'amélioration, du fonds pour les déménagements et du fonds pour les conférences est saine. Tenant compte des besoins de dépenses prévus pour ces fonds dans les quelques prochaines années et bien que des dotations soient prévues dans le budget quinquennal approuvé, le Comité de direction considère qu'il n'est pas nécessaire d'affecter des crédits supplémentaires à ces fonds en 2015.
- k. Fonds ABLOS. Le fonds ABLOS finance la conférence biennale ABLOS. Il est alimenté directement par les droits d'entrée prélevés pour les conférences ABLOS. Aucune dotation du budget de l'OHI n'est prévue dans le budget quinquennal et aucune n'est requise en 2015.
- l. Fonds pour le renforcement des capacités. Les dépenses du fonds pour le renforcement des capacités seront conformes au programme de renforcement des capacités de 2015 qui a été élaboré par le sous-comité pour le renforcement des capacités et approuvé par le comité de coordination inter-régional. Le programme de travail de renforcement des capacités de 2015 est disponible sur le site web de l'OHI à l'adresse suivante : *Accueil > Renforcement des Capacités > Programme de travail CB*.

Proposition de budget

6. Etant donné un revenu total prévu pour 2015 de 3 030 527 €, le Comité de direction propose des dépenses budgétaires d'un montant de 3 029 600 €, comme indiqué ci-dessous :

		<i>Prévu dans le budget quinquennal</i>	<i>Approuvé dans le budget 2014</i>	<i>Proposé pour le budget 2015</i>	<i>Remarques</i>
<i>Chapitre I</i>	<i>Dépenses de personnel</i>	2 303 184	2 287 835	2 305 000	Augmentation des salaires et des allocations due à l'indexation sur le coût de la vie et à la progression dans l'échelle des salaires
<i>Chapitre II</i>	<i>Dépenses de gestion courantes</i>	541 400	640 900	562 100	Augmentation des frais de déplacement due à la hausse des coûts 30 000 € de soutien contractuel au profit des organes de l'OHI inclus dans le fonds pour les projets spéciaux
<i>Chapitre III</i>	<i>Dépenses d'équipement:</i>	63 200	39 300	34 300	
<i>Chapitre IV</i>	<i>Immobilisations</i>		25 000	25 000	
<i>Chapitre V</i>	<i>Dotations aux fonds dédiés</i>	83 700	73 200	103 200	30,000 € affectés aux fonds pour les projets spéciaux pour soutenir les organes de l'OHI. Aucune dotation au FRI, ou au fonds de rénovation ni au fonds pour les déménagements en 2015
Total des dépenses:		2 991 484 €	3 066 235 €	3 029 600 €	

Prévisions à long terme

7. Plusieurs facteurs, en particulier le non-paiement des contributions par certains Etats membres, l'augmentation des coûts de déplacement et un recours accru aux soutiens contractuels pour certains aspects du programme technique ont pesé sur le budget proposé pour 2015. En 2015, cela sera compensé par une réduction dans les engagements de déplacement du BHI et la situation fortuite qui fait qu'un certain nombre de fonds de l'OHI sont dans une position saine et ne requièrent donc pas une dotation à partir du budget annuel comme précédemment prévu dans le budget quinquennal. Toutefois, dans les prochaines années, et malgré l'augmentation de 1% de la valeur de la part en 2016 convenue dans le cadre du budget quinquennal, des coupes plus sévères seront requises dans le cadre du programme de travail de l'OHI, à moins que les revenus de l'OHI n'augmentent au lieu de diminuer. Le recrutement d'Etats membres supplémentaires et une réduction des retards ou du non-paiement des contributions annuelles des Etats membres existants doivent être une priorité.

Action requise

8. Il est demandé aux membres de la Commission des finances de bien vouloir examiner l'annexe A et, le cas échéant, faire parvenir leurs commentaires au BHI **avant le 31 août 2014**. Après prise en compte de tous les commentaires reçus, le programme de travail et le budget de l'OHI pour 2015

seront présentés aux Etats membres à la 5^{ème} Conférence hydrographique internationale extraordinaire pour approbation.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les membres de la Commission des finances, l'assurance de ma haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Robert Ward', with a period at the end.

Robert WARD
Président

Annexe A: Projet détaillé de budget pour 2015 (bilingue anglais/français)

PROPOSED BUDGET FOR 2015
PROJET DE BUDGET POUR 2015

TABLE 1
PROPOSED IHO BUDGET DETAILS FOR 2015
SUMMARY

TABLEAU 1
PROJET DETAILLE DE BUDGET DE L'OHI POUR 2015
RECAPITULATIF

5-Year Budget (2015)	Chapters and Items	Approved budget 2014	Proposed budget 2015	Difference 2015 - 2014
Budget quinquennal	Chapitres et postes budgétaires	Budget approuvé	Budget révisé	Différence
	Number of shares - <i>Nombre de parts</i>	722	725	3
	Provision for suspended Member States <i>Provision pour Etats membres suspendus</i>	-6	-18	
694	Final number of shares <i>Nombre de parts définitif</i>	716	707	-9
<hr/>				
(Euros)		(Euros)	(Euros)	(Euros)
2 991 507	Income - <i>Revenus</i>	3 066 888	3 030 527	-36 361
2 991 484	Net Expenditure - <i>Dépenses nettes</i>	3 066 235	3 029 600	-36 635
-----	23 Budget Excess/Deficit - <i>Excédent/Déficit budgétaire</i>	-----	-----	
		653	927	
-----	23 Effect on capital - <i>Effet sur le capital</i>	-----	-----	
		653	927	
=====		=====	=====	

TABLE 2
INCOME

TABLEAU 2
REVENUS

5-Year Budget (2015) Budget quinquennal	Chapters and Items Chapitres et postes budgétaires	Approved budget 2014 Budget approuvé	Proposed budget 2015 Budget révisé	Difference 2015-2014 Différence	Commentaires	Comment
(Euros)		(Euros)	(Euros)	(Euros)		
2 765 229	CONTRIBUTIONS <i>Contributions</i>	2 852 888	2 817 027	-35 861	<i>hypothèse que 5 Etats membres seront suspendus</i>	assuming 5 suspended Member States
1 500	SALES OF PUBLICATIONS <i>Ventes de publications</i>	1 500		-1 500	<i>1 nouvel Etat membre : le Montenegro basé sur l'historique des revenus 2012-2013</i>	1 new MS: Montenegro based on historical income in 2012-2013
40 000	INTEREST ON BANK ACCOUNTS <i>Intérêts sur comptes en banques</i>	40 000	40 000	0		
8 200	EXTRAORDINARY INCOME <i>Revenus exceptionnels</i>				<i>La dotation du gouvernement de Monaco alimente directement le fonds pour la GEBCO</i>	The allocation of the Government of Monaco goes directly to the GEBCO Fund
176 578	INTERNAL TAX <i>Imposition interne</i>	172 500	173 500	1 000	<i>augmentation liée aux salaires</i>	increase due to salary indexing
----- 2 991 507 =====		----- 3 066 888 =====	----- 3 030 527 =====	-36 361		

TABLE 3
DETAILED EXPENDITURE

TABLEAU 3
DETAIL DES DEPENSES

5-Year Budget (2015)	Chapters and Items	Approved budget 2014	Proposed budget 2015	Difference 2015-2014	Commentaires	Comment
Budget quinquennal	Chapitres et postes budgétaires	Budget approuvé	Budget révisé	Différence		
Chapter 1 - Personnel Costs						
Chapitre 1 - Dépenses de personnel						
(Euros)		(Euros)	(Euros)	(Euros)		
471 590	Salaries - Directing Committee - Salaires - Comité de direction	467 000	474 000	7 000	variation due à l'augmentation du coût de la vie et à	variation due to cost of living increase and to the
608 047	- Category A - Personnel de catégorie A	573 000	575 000	2 000	la progression des membres du personnel dans	progression of staff members on the salary scales
140 849	- Translators - Personnel de traduction	214 000	220 000	6 000	l'échelle de salaires	
472 008	- General Services (B & C) - Services généraux (B & C)	413 000	425 000	12 000		
6 100	Overtime for B & C Categories - Heures supplémentaires pour les catégories B et C	6 100	6 500	400		
Costs dependent on Salaries - Coûts liés aux salaires						
39 334	Annual Bonus (B & C Categories) - Gratification annuelle (catégories B & C)	33 000	33 500	500		
345 996	Payment to Retirement schemes - Cotisation patronale de retraite	341 735	352 000	10 265	augmentation liée aux salaires	increase due to salary indexing
16 260	Insurances based on wages - Assurances assises sur salaires	17 000	17 000	0		
70 000	Medical (GAN premiums) - Primes médicales versées au GAN	92 000	74 000	-18 000	réduction de 20% des primes d'assurance de remboursement partiel des dépenses médicales	20% reduction due to reduced premium for partial medical reimbursement insurance
11 000	Family Allowances - Allocations familiales	18 000	18 000	0		
35 000	Education Grants - Allocations pour frais d'études	25 000	25 000	0		
Costs independent of Salaries - Autres charges indépendantes des salaires						
85 000	Medical claims paid - Remboursements de soins	85 000	85 000	0		
-35 000	Medical refunds from GAN - Remboursements médicaux du GAN	-35 000	-35 000	0		
	Home rental - Indemnité de logement	12 000	13 000	1 000	augmentation du coût de la vie	increase due to cost of living increase
15 000	Home Leave - Congés dans les foyers	15 000	12 000	-3 000	réduction basée sur l'historique de dépenses en 2012 et 2013	reduction based on historical expenditure in 2012 and 2013
12 000	Miscellan. Personnel Expenses - Autres dépenses de personnel	2 000	2 000	0		
Controllable Personnel costs - Coûts de personnel modulables						
2 000	Salaries - Temporary staff - Personnel temporaire	1 000	1 000	0		
8 000	IHB Staff training - Formation du personnel du BHI	8 000	7 000	-1 000	réduction basée sur l'historique de dépenses en 2012 et 2013	reduction based on historical expenditure in 2012 and 2013
-----		-----	-----	-----		
2 303 184	TOTAL CHAPTER I - TOTAL CHAPITRE I	2 287 835	2 305 000	17 165		

5-Year Budget (2015)	Chapters and Items	Approved budget 2014	Proposed budget 2015	Difference 2015-2014	Commentaires	Comment
Budget quinquennal	Chapitres et postes budgétaires	Budget approuvé	Budget révisé	Différence		
Chapter II - Current Operating Costs						
Chapitre II - Dépenses de gestion courante						
<u>Maintenance, communications, etc. - Entretien, communications, etc.</u>						
(Euros)		(Euros)	(Euros)	(Euros)		
50 000	Maintenance of building - <i>Entretien des locaux</i>	45 000	42 000	-3 000	<i>réduction basée sur l'historique de dépenses en 2012 et 2013</i>	reduction based on historical expenditure in 2012 and 2013
2 700	Multirisk insurance - <i>Assurance multi-risques</i>	2 700	3 000	300		
50 000	Maintenance of IT equipment - <i>Entretien des équipements</i>	60 000	55 000	-5 000	<i>réduction basée sur l'historique de dépenses en 2012 et 2013</i>	reduction based on historical expenditure in 2012 and 2013
10 000	Office Stationery - <i>Fournitures de bureau</i>	10 000	8 000	-2 000	<i>réduction basée sur l'historique de dépenses en 2012 et 2013</i>	reduction based on historical expenditure in 2012 and 2013
40 000	Postage, telephone, telefax - <i>Courrier, télécommunications</i>	37 000	34 000	-3 000	<i>réduction basée sur l'historique de dépenses en 2012 et 2013</i>	reduction based on historical expenditure in 2012 and 2013
3 300	Local Travel - <i>Déplacements locaux</i>	2 600	1 500	-1 100	<i>réduction basée sur l'historique de dépenses en 2012 et 2013</i>	reduction based on historical expenditure in 2012 and 2013
6 000	Bank Charges - <i>Frais bancaires</i>	6 000	6 000	0		
60 000	Contract support - <i>Support contractuel</i>	55 000	15 000	-40 000	<i>30k€ précédemment alloués au support contractuel transférés au Fonds pour les Projets Spéciaux en support des GTs conformément à la résolution 1/2014. Réduction du support contractuel du BHI basée sur l'historique des dépenses en 2012 et 2013</i>	30k€ in contract support in previous years transferred to Special Projects Fund to support WGs in accordance with Resolution 1/2014. IHB contract support reduced based on historical expenditure in 2012 and 2013
4 400	Auditors fees - <i>Honoraires du commissaire aux comptes</i>	8 000	8 000	0		
15 000	Public Relations - <i>Relations publiques</i>	12 000	12 000	0		
1 000	Miscellan. Operating Expenses - <i>Autres charges d'exploitation</i>	1 000	1 000	0		
<u>Travel costs - Frais de déplacements</u>						
50 000	Technical Assistance (CB) - <i>Assistance technique (CB)</i>	50 000	50 000	0	<i>conformément aux engagements du programme de travail CB 2015</i>	based on 2015 CB work programme commitments
235 000	Long Distance - <i>Grands déplacements</i>	265 000	265 000	0	<i>conformément aux engagements du programme de travail 2015</i>	based on 2015 work programme commitments
<u>Publications costs - Frais de publications</u>						
12 000	I.H. Review - <i>Revue hydrographique internationale</i>	10 000	10 000	0		
2 000	Other publications - <i>Autres publications</i>	1 600	1 600	0		
	Provision for bad debts - <i>Provisions pour créances douteuses</i>	75 000	50 000	-25 000	<i>basée sur l'historique récent de non-paiement de contributions</i>	estimate based on recent non-payment history
----- 541 400	TOTAL CHAPTER II - TOTAL CHAPITRE II	----- 640 900	----- 562 100	-78 800		

5-Year Budget (2015)	Chapters and Items	Approved budget 2014	Proposed budget 2015	Difference 2015-2014	Commentaires	Comment
Budget quinquennal	Chapitres et postes budgétaires	Budget approuvé	Budget révisé	Différence		
Chapter III - Capital Expenditure						
Chapitre III - Dépenses d'équipement						
(Euros)		(Euros)	(Euros)	(Euros)		
30 000	Purchase of IT equipment - Equipements informatiques	8 000	8 000	0		
12 000	Furniture & other equipment - Mobilier et autres équipements	3 000	3 000	0		
1 200	Purchase Publications & Binding - Reliures et publications	1 300	1 300	0		
20 000	Depreciation of fixed assets - Dépréciation des immobilisations	27 000	22 000	-5 000	immobilisations	reduction due to ageing of assets
63 200	TOTAL CHAPTER III - TOTAL CHAPITRE III	39 300	34 300	-5 000	allocation séparée désormais en 2 parties: chapitres III et IV	allocation now separated in two parts: chapters III and IV
2 907 784	Annual Operating Costs - Coût opérationnel annuel	2 968 035	2 901 400			
Chapter IV - Asset Allocation						
Chapitre IV - Immobilisations						
(Euros)		(Euros)	(Euros)	(Euros)		
	Purchase of IT equipment - Equipements informatiques	15 000	15 000	0		
	Furniture & other equipment - Mobilier et autres équipements	10 000	10 000	0		
		25 000	25 000	0		
Chapter V - Allocation to Funds						
Chapitre V - Dotations aux fonds dédiés						
(Euros)		(Euros)	(Euros)	(Euros)		
8 200	GEBCO Fund - Fonds pour la GEBCO	8 200	8 200	0		
3 000	Renovation and Enhancement Fund - Fonds de rénovation et d'amélioration	0	0	0		
20 000	Conference Fund - Fonds pour les conférences	20 000	20 000	0		
7 500	Relocation Fund - Fonds pour les déménagements	0	0	0		
45 000	Capacity Building Fund - Fonds pour le renforcement des capacités	45 000	45 000	0		
	Special Project Fund - Fonds pour les projets spéciaux		30 000	30 000	30k€ précédemment en support contractuel	30k€ allocated to contract support previously
83 700	TOTAL CHAPTER V - TOTAL CHAPITRE V	73 200	103 200	0		
2 991 484	TOTAL EXPENDITURE - Dépense totale	3 066 235	3 029 600			

TABLE 3A
SUMMARY OF EXPENDITURE

TABLEAU 3A
RECAPITULATIF DES DEPENSES

5-Year Budget (2015)	Chapters and Items	Approved budget 2014	Proposed budget 2015	Difference 2015-2014	Commentaires	Comment
Budget quinquennal (Euros)	Chapitres et postes budgétaires	Budget approuvé (Euros)	Budget révisé (Euros)	Différence (Euros)		
	PERSONNEL COSTS					
	<i>DEPENSES DE PERSONNEL</i>					
2 303 184	Salaries Directing Committee - <i>Salaires Comité de direction</i> Salaries Other staff - <i>Salaires autres membres du personnel</i> Social charges - <i>Charges sociales</i> Benefits and Pensions - <i>Prestations de retraite</i> Controllable Personnel cost - <i>Coûts de personnel modulables</i>	2 287 835	2 305 000	17 165	<i>progression des salaires et du coût de la vie partiellement compensée par l'arrivée de personnel en bas de l'échelle salariale</i>	increase due to salary progression and cost of living increments partially offset by new staff entering at lower level on salary scale
541 400	CURRENT OPERATING COSTS <i>DEPENSES DE GESTION COURANTE</i> Maintenance, communications, etc.. - <i>Entretien et communications</i> Contract support - <i>Support contractuel</i> Travels - <i>Déplacements</i> Publications - <i>Publications</i>	640 900	562 100	-78 800	<i>réduction basée sur l'historique de dépenses en 2012 et 2013 - transfert de 30k€ du support contractuel au Fonds pour les projets spéciaux</i>	reduction based on historical expenditure in 2012 and 2013 - 30k€ transferred from contract support to the Special Projects Fund
63 200	CAPITAL EXPENDITURE <i>DEPENSES DE CAPITAL</i>	39 300	34 300	-5 000	<i>diminution des dépréciations due au vieillissement des immobilisations</i>	reduction of depreciation due to ageing of assets
	ASSET ALLOCATION <i>IMMOBILISATIONS</i>	25 000	25 000	0		
	ALLOCATIONS TO FUNDS <i>DOTATIONS AUX FONDS DEDIES</i>					
8 200	GEBCO Fund - <i>Fonds pour la GEBCO</i>	8 200	8 200	0		
3 000	Renovation and Enhancement Fund - <i>Fonds de rénovation et d'amélioration</i>	0	0	0	<i>pas d'exigence d'allocation à ce fond en 2015</i>	no requirement to add to fund in 2015
20 000	Conference Fund - <i>Fonds pour les conférences</i>	20 000	20 000	0		
7 500	Relocation Fund - <i>Fonds pour les déménagements</i>	0	0	0	<i>pas d'exigence d'allocation à ce fond en 2015</i>	no requirement to add to fund in 2015
45 000	Capacity Building Fund - <i>Fonds pour le renforcement des capacités</i>	45 000	45 000	0		
	Special Projects Fund - <i>Fonds pour les projets spéciaux</i>		30 000	30 000	<i>transfert de 30k€ du support contractuel au Fonds pour les projets spéciaux conformément à la résolution 1/2014</i>	transfer of 30k€ from contract support to Special Projects Fund in accordance with Resolutions 1/2014
2 991 484	Net Expenditure - Dépenses nettes	3 066 235	3 029 600	-36 635		

ANNEX - FUNDS / ANNEXE - FONDS

V - FUNDS V - FONDS	Amount available beginning of 2014 Montant disponible début 2014	Forecast Expenditure 2014 Prévisions de dépenses 2014	Amount available at end 2014 Montant disponible fin 2014	Allocation 2015	Forecast Expenditure 2015 Prévisions de dépenses 2015	Amount remaining at end of 2015 Solde disponible fin 2015	Commentaires	Comments
GEBCO FUND FONDS POUR LA GEBCO	85 152,61	15 000,00	70 152,61	16 500,00	9 000,00	77 652,61	L'allocation inclut la subvention reçue de Monaco. Budget 2015 pas encore présenté par le comité directeur GEBCO - dépenses estimées sur la base des années précédentes	Allocation includes the contribution from Monaco. 2015 budget not yet submitted by GEBCO Guiding Committee - expenditure based on previous years
ABLOS CONFERENCE FUND FONDS POUR LA CONFERENCE ABLOS	6 407,88	0,00	6 407,88		6 000,00	407,88	Conférence Ablos reportée en 2015	ABLOS Conference delayed to 2015
PRINTING FUND FONDS D'IMPRESSION	65 382,73	65 382,73	0,00			0,00	Fonds clôturé en 2014 et transféré au FRI	Fund closed in 2014 and transferred to the IRF
RENOVATION AND ENHANCEMENT FUND FONDS DE RENOVATION ET D'AMELIORATION	80 489,46	0,00	80 489,46	0,00		80 489,46	Pas de besoin de dotation en 2014 et 2015	No requirement to add to fund in 2014 and 2015
CONFERENCE FUND FONDS POUR LES CONFERENCES	471 951,42	150 000,00	321 951,42	20 000,00		341 951,42	Conférence ou Assemblée en 2017	Conference or Assembly in 2017
RELOCATION FUND FONDS POUR LES DEMENAGEMENTS	311 047,31	12 600,00	298 447,31	0,00		298 447,31	Pas de besoin de dotation en 2014 et 2015	No requirement to add to fund in 2014 and 2015
INTERNAL RETIREMENT FUND FONDS DE RETRAITE INTERNE	3 213 188,00	100 000,00	3 113 188,00	0,00	100 000,00	3 013 188,00	Les montants de début et de fin de période tiennent compte des pensions versées aux retraités, des contributions du personnel en activité et des intérêts sur le capital	Opening and closing balances take into account pension payments to retired staff, contributions by active staff and interest on capital sum
SPECIAL PROJECTS FUND FONDS POUR LES PROJETS SPECIAUX	68 399,09	67 800,00	599,09	30 000,00	30 000,00	599,09		
CAPACITY BUILDING FUND - IHO FUNDED FONDS POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES - FINANCEMENT OHI	370 812,00	270 388,00	100 424,00	45 000,00	141 716,00	3 708,00	Dépenses basées sur le programme de travail CB approuvé par l'IRCC	Expenditure based on CB work programme approved by IRCC
CAPACITY BUILDING FUND - EXTERNAL FUNDING FONDS POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES - FINANCEMENT EXTERNE	1 479 376,36	408 700,00	1 070 676,36		636 375,00	434 301,36	Dépenses basées sur le programme de travail CB approuvé par l'IRCC	Expenditure based on CB work programme approved by IRCC
TOTAL	6 152 206,86	1 089 870,73	5 062 336,13	111 500,00	923 091,00	4 250 745,13		